

**"Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit"**

SÉANCES du 02 JUIN, 04 JUILLET et 14 OCTOBRE 2008

# Les atouts face à la crise

Carcans vit totalement dans son époque. Nul n'en doute, évidemment, mais encore faut-il insister sur une évidence : qu'il s'agisse de la fréquentation touristique, de l'industrie forestière, des besoins personnels - famille ou groupes - ou encore des considérations environnementales, notre commune essaie de se maintenir dans le courant.

Cette attitude, comme toutes les attitudes, est soumise aux impondérables. Quand tout va bien ou à peu près bien, il est aisé de profiter des avancées, des progrès, de la croissance. Quand les nuages s'accumulent, comme c'est le cas actuellement dans le monde, on est menacé de subir le contre coup des difficultés.

Les conséquences sont d'autant plus perceptibles que l'on s'habitue toujours mieux à l'expansion qu'à la récession. Quant à l'immobilisme, il forge des habitudes durables...

Quelqu'un disposant de l'eau courante, de l'électricité et du chauffage central est naturellement plus fragile devant les aléas qu'une personne qui est toujours allée au puits, a allumé la chandelle et mis du bois dans la cheminée. Celle-ci est devenu un dur à cuire.

Du matin au soir depuis plusieurs mois, l'actualité semble vouloir privilégier les durs à cuire. Les convulsions financières, évidemment mondialisées, risquent d'en entraîner d'autres, économiques et sociales, qui pointent déjà dans certains secteurs.

Un exemple nous est particulièrement sensible : celui de l'usine Ford de Blanquefort, déjà fragilisée, dont nous redoutons tous que l'avenir soit rendu encore plus incertain. La Municipalité de

Carcans a témoigné sa solidarité avec le personnel, puissions-nous y voir le germe d'une vaste mobilisation.

## D'abord les jeunes

Le pire n'est pourtant pas obligatoire, tant s'en faut. On travaille déjà à «l'après». En France, une majorité se dégage pour estimer que la croissance future sera due pour beaucoup aux conséquences du Grenelle de l'Environnement, c'est-à-dire à notre effort d'adaptation aux lois naturelles. A Carcans, sur laquelle flotte encore et toujours le Pavillon Bleu, où les actions de développement se sont efforcées de respecter les équilibres, la prévision n'est pas faite pour déranger... Ici aussi, on prépare l'avenir. La lecture des pages suivantes montre d'ailleurs la place que l'enfance et la jeunesse prennent dans nos initiatives : la première. Ce n'est pas là une attitude de pessimistes, mais de réalistes. Même constat à propos de l'attention portée aux personnes âgées.

Nous sortirons de la crise actuelle. Avec un peu de chance, des leçons seront tirées, la politique de la fuite en avant

des golden boys et des banquiers joueurs de poker sera jetée aux oubliettes et le monde redécouvrira les vertus de l'équilibre. C'est pour demain. Aujourd'hui, il nous faut étaler la vague.

Il va sans dire que les sommes colossales injectées pour sauver la finance et les banques vont manquer ailleurs. Déjà, on prévoit que les financements publics seront plus difficiles et plus rares, que les dotations d'équipement en provenance de l'Etat et des grandes collectivités seront versées avec parcimonie.

Il n'est pas exclu qu'un projet annoncé pour 2009 soit décalé sur 2010. Dans ce contexte, il est évident que les communes déjà dotées en équipements d'avenir auront une longueur d'avance.

Mais, dans les temps difficiles où les Européens rognent sur leur budget vacances, on est bien content de constater que les arbres poussent aussi les années de vaches maigres !

**Henri SABAROT**

Maire de Carcans  
Président de la Communauté  
de Communes  
des Lacs Médocains

## MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE

**Noël des Aînés** : 18/12/2008 à 14h30 à la Bugade

**Noël des Enfants de la Commune** : 20/12/2008 à 16h à la salle des sports

**Vœux du Maire à la Population** : 10/01/2009 à 18h30 à la Bugade

**Repas de fin d'année aux Personnes âgées (+70 ans)** : 18/01/2009 à 12h à la Bugade

**Pour son dixième anniversaire, la chorale MARYSOL organise un grand concert gratuit (variétés françaises et étrangères, classique) le dimanche 7 décembre à 15h en l'église de Carcans, avec la participation de l'harmonie de Listrac, d'un trio de trombones, et d'une pianiste.**

**Les Carcanais sont invités à venir nombreux applaudir leur chorale.**

## Séance du 2 juin 2008

PRESENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Claude DALIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Florence LABATUT, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT, Michel MOREAU.

### Ordre du jour

#### Approbation du PV de la séance du 11 avril 2008.

#### Compte-rendu des décisions du maire.

a) Petites dépenses courantes (désherbant, informatique, assurances, matériels...) ; b) location du logement du prêtre à l'association diocésaine ; c) location au camping d'un local à usage commercial à la société Templier SARL.

**I. Restructuration de l'ancienne mairie.** L'assemblée devait se prononcer sur le choix des onze entreprises effectué par la Commission d'Appel d'Offres à l'issue de l'ouverture des plis. Il est fait observer que le coût total de l'opération est bien inférieur à l'estimation établie par le maître d'œuvre. Le démarrage du chantier a eu lieu début juillet. A ce jour (2 juin), la municipalité n'avait pas d'information définitive sur les effectifs scolaires attendus pour la rentrée de septembre. Si une classe supplémentaire devait être ouverte, la commune prendrait toutes les dispositions nécessaires pour proposer un local adapté.

**II. Budget principal Ville. DM N°1.** Provision des crédits nécessaires aux travaux d'éclairage public 2008 et aux frais d'études pour l'élaboration du PLU. Précisions : les travaux de voirie de la petite déviation sont sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général. Les trottoirs et l'éclairage public incombent à la Commune qui pourra solliciter des subventions auprès du Conseil Général (trottoirs et caniveaux) et du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (éclairage public). Le Département envisage de débiter les travaux de la petite déviation en novembre ou décembre pour une livraison prévue au plus tard en juin 2009. A l'issue, la Commune entreprendra la réfection de l'avenue de Maubuisson et de la place du Pôle entre fin 2009 et le printemps 2010.

**III. Budget annexe Eau et Assainissement. DM N°1.** Modification des crédits du BP tenant compte de dépenses imprévues et de l'adaptation aux nouvelles normes comptables.

**IV. Budget annexe Forêt. DM N°1.** Ajustements pour faire face à des dépenses imprévues. Par ailleurs, Bernard Lagardère a annoncé que les ventes de bois ont rapporté 70.000 € et que le produit des prochaines coupes est estimé à 58.000 €.

**V. Budget annexe maison de la Glisse. DM N° 1.**

Ajustements pour imprévus et entretien des bâtiments.

**VI. Revalorisation des taux de la taxe locale d'équipement.** Rappel : la Taxe Locale d'Equipement a été instaurée par délibération du conseil municipal le 12 janvier 1973 au taux de 3 %. L'assiette de cette taxe est nationale et fixée par décret en Conseil d'Etat. Créée à l'origine pour permettre à la collectivité de financer les investissements liés au développement urbain, elle est calculée au moment de l'instruction des permis de construire et s'acquitte pour 50 % à l'ouverture du chantier, et pour le solde à l'achèvement.

Retenons l'assiette de l'habitation principale, qui correspond à la catégorie la plus représentative :

Aujourd'hui, les besoins liés aux projets de développement à venir sur la commune (et en particulier la Convention d'Aménagement de Bourg dont bénéficiera la totalité du tissu urbain carcanais), nécessitent une augmentation du taux, porté à 5 % pour toutes les catégories de construction neuves, à compter du 1<sup>er</sup> août 2008 et ce pour une durée minimale de 3 ans (HLM et SEM exonérés).

**VII. Demande de subvention au titre du FDAEC.** Dominique Février présente les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes, reconduites en 2008 par le Conseil Général, qui vise à aider à la réalisation de travaux d'équipement. Le Maire propose ensuite de

## Déviations courtes de Maubuisson

Le Conseil Général a inscrit les crédits nécessaires à la réalisation de la voie dénommée «déviations courtes de Maubuisson» comportant des travaux de terrassements, assainissement, drainage et chaussées. La Commune, pour sa part, doit réaliser certains travaux liés à l'opération (bordures, caniveaux, assainissement pluvial, éclairage public), dans le cadre d'une convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage Département-Commune. Démarrage du chantier prévu en fin d'année.

consacrer ces crédits à la restructuration du Village de Vacances municipal, à hauteur de 43.493 €, (subvention annoncée par le Département). L'opération globale est estimée à 1.036.500 €HT)

**VIII. Tarifs Cap 33.** Il s'agissait de fixer les tarifs pour l'été 2008.

**IX. ALSH 2008. Personnel d'encadrement.** Modification des rémunérations intégrant l'augmentation du SMIC.

**X. ALSH. Ouvertures.** Selon le Contrat Enfance Jeunesse signé entre la Commune, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (anciennement Centre de Loisirs Sans Hébergement) ouvre les mercredis et les vacances scolaires d'hiver aux 3/5 ans. Les modalités de fonctionnement et les tarifs seront identiques à l'existant. Cette décision conforte la politique constante de la Commune en faveur de l'enfance et de la jeunesse et correspond au souhait des familles.

**XI. Fonctionnement des structures Enfance/Jeunesse.** Un règlement intérieur unique est instauré, afin d'alléger les documents diffusés aux familles.

Par ailleurs et afin de répondre aux contraintes professionnelles et familiales des parents, les horaires de l'Accueil Périscolaire et de la Garderie de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sont modifiés : la garderie ouvre désormais à 7h15 au lieu 7h30 ; la fermeture de l'Accueil Périscolaire a lieu à 18h30 au lieu de 18h.

**XII. Avis sur les projets de site Natura 2000 (lire par ailleurs).**

**XIII. Adhésion au syndicat de ramassage scolaire de Pauillac.** Il s'agissait d'accepter l'adhésion de deux nouvelles communes au syndicat.

**XIV. Composition 2009 du jury d'assises.**

Délibérations adoptées à l'unanimité

## Plan National Nutrition Santé

Sous l'impulsion de Jean-François Dartigues, Carcans est candidate pour adhérer au programme du Plan National Nutrition Santé. Les municipalités, par leurs liens avec les populations et de nombreux professionnels - social, sanitaire, jeunesse et sport, éducation, économie - sont des acteurs importants pour la mise en œuvre de ce type d'interventions. Les communes signataires, adhèrent à la charte ; en contre partie, le ministère de la Santé s'engage à fournir tous les outils nécessaires à la mise en place des actions.

## Ensemble pour intégrer les handicapés

Deux compétitions majeures d'handisport ont été organisées récemment, par le Cercle de Voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson et le Carcans Océan Sport Surf Club.

Entre le 25 et 30 août, le CVB a accueilli sur le lac le championnat de France Handivoile en bateau «minij». Durant cinq jours, 80 participants dont la moitié invalide, ont concouru ensemble. M. Espagnet, cheville ouvrière de cet événement, doit en être félicité et remercié. Changer le regard sur le handicap par la promotion des sports handigliss est aussi l'ambition affichée par le Carcans Océan Sport Club, présidé par François Serradeill. Pour la troisième année consécutive, le club a organisé durant le week-end du 19 et 20 septembre une compétition réunissant valides et invalides.

# Les nouveaux délégués de secteurs

**S'**appuyant sur le succès rencontré lors du mandat 2001-2008, la municipalité a décidé de reconduire le Comité des délégués de secteurs. Ce comité réunit au moins deux fois par an des délégués issus de la société civile et traduisant la diversité du territoire communal. Chaque rencontre avec les délégués de secteurs est l'occasion pour les élus et les délégués de débattre ou d'échanger sur des sujets concernant le devenir de notre commune ou sur des thèmes plus anecdotiques, c'est aussi un lieu privilégié permettant aux délégués de recueillir une information fiable.

Elle permet à la Municipalité d'avoir un retour d'expérience direct des usagers, très utile pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de ses services.

Pour le mandat 2008-2014, vos délégués de secteurs sont tels que ci-contre :

ZONE	NOM	SECTEUR
<b>Carcans Plage</b>	M. VAN RAEPENBUSCH Serge	Carcans Plage
<b>Carcans Maubuisson</b>	M. MICHEL Claude	Les Pignots, Les Mats , Les Galipots.
	Mme FORCET Anne-Marie	Les Sylvaines
	M. QUEYRAUD Michel	Les Genêts 1 et II
	M. MAUDOUX Joël	Les Forestières I/II/III
	Mme LABAU. Martine	Le Hameau de l'Ombrière
	Mme DUTRANOIS Claudie	La Sauvagine
	M. DUPIOT Gérard	Maubuisson Fleuri
	M. DORILLAT André	Super Maubuisson
	M. EYQUEM Alain	Haut Maubuisson
	Mme DEPAYRAS Mireille	Entrée Maubuisson
	Mme LEPINE Julie	Maubuisson centre
	M. BOUILLET André	Promenade du lac
	M. LACOMBE René	Le Montaut
<b>Bourg et Hameaux</b>	Mme OURIOUX Cécile	Le Pouch
	M. BLANC Christophe	Capdeville
	M. DUPUY Jean Pierre	Bourg Ouest
	M. BLANC Jean Louis	Villeneuve
	Mme BEYRIERE Maryse	Bourg Centre
	M. LECRONTE Bernard	Bourg Sud
	M. WEBER Maurice	Bourg Est – Le Mayne Pauvre
	M. SILVESTRI Roland	Le Bécadey
	M. CARTIER Christian	La Barrade
	M. PLAZIAT Georges	Le Pré du Moulin / Bourg centre
	Mme LAFOREST Corinne	Ste Hélène de l'Étang / route d'Hourtin
	M. MILLET Francis	Berron
	M. LALANNE Christian	Troussas / Couyras

## Carcans va avoir son site

Le site Internet de la Commune est actuellement en préparation et sera en ligne avant les vacances de Noël. Ce portail permettra aux Carcanaises et Carcanais d'accéder d'un seul clic à l'ensemble des informations administratives ainsi qu'à l'actualité associative et culturelle locale. Cette interface, conviviale et interactive, participera à la simplification des relations des administrés avec leur collectivité.

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

# Un Parc Naturel Régional en Médoc

**G**rande satisfaction lundi 27 octobre, lorsque le président du Conseil Régional d'Aquitaine Alain Rousset a choisi Saint-Laurent pour lancer le Parc Naturel Régional du Médoc, un projet de nature à avoir une influence considérable sur le devenir de la presqu'île. C'est, enfin, une grande et excellente nouvelle pour un Médoc qui déplore depuis longtemps d'être aussi incompris que délaissé et qui hésitait parfois sur sa vocation réelle.

Un «PNR» ? C'est une structure qui consacre une identité et s'emploie même à la renforcer. C'est donc la reconnaissance officielle de la forte empreinte «naturelle» qui caractérise le Médoc.

En un temps où la préoccupation environnementale et la montée en puissance

de la notion de développement durable exigent que les territoires les plus remarquables soient reconnus et défendus contre les agressions, la solution du Parc Naturel Régional s'imposait.

Alain Rousset a abondamment souligné combien l'initiative devait aux interventions d'Henri Sabarot, comme il a insisté sur le fait qu'aucun décideur ne s'y opposait.

Le PNR médocain, qui sera une version très améliorée du Parc Naturel des Landes de Gascogne, ne constituera nullement une gêne aux initiatives de développement respectueuses de l'environnement ; au contraire, il devrait s'imposer comme la locomotive de l'identité et de sa promotion.

## NATURA 2000 EN MER

### Le droit d'être contre

Les dossiers : a) "Portion littoral sableux de la côte Aquitaine" et b) au droit de l'étang d'Hourtin-Carcans, dont les périmètres se superposent ont été présentés le 2 juin. Le Conseil a émis un avis défavorable, considérant qu'il convient de s'interroger sur la réelle nécessité d'un tel classement, sur sa pertinence et ses incidences réelles, d'autant qu'aucune réponse n'a été apportée sur les incertitudes, en particulier sur les notions de perturbations et de dérangement évoquées dans les procédures Natura 2000.

## Séance du 4 juillet 2008

PRESENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Claude DALIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Florence LABATUT, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT, Michel MOREAU.

EXCUSES : Eloïse CHARIOT ; Véronique FEUILLET qui donne pouvoir à Christian MARBOEUF.

### Ordre du jour

#### Approbation du PV de la séance du 2 juin 2008.

#### Compte-rendu des décisions du maire.

a) petites dépenses courantes (fournitures scolaires, matériels électriques, fioul...) ; b) encaissement des recettes de Cap 33 ; c) concession d'un logement locatif à un agent territorial ; d) concessions de tonnes.

#### I. Budget Ville. DM N°2.

Il s'agissait d'inscrire les dépenses nécessaires a) aux travaux connexes au projet départemental de «déviation courte de Maubuisson» et b) celles liées à la création d'un site Internet (bibliothèque-médiathèque).

Elles s'élèvent à 109.830 € en Fonctionnement et à 172.670 € en Fonctionnement.

#### II. Restructuration du Village de Vacances.

Le Maire rappelle à l'Assemblée sa volonté de lancer la restructuration du Village de Vacances municipal de Carcans Plage. Le Conseil doit se prononcer sur le choix des entreprises effectué au préalable par la Commission d'Appel d'Offres.

Dominique Février informe que les travaux de restructuration débutent fin octobre 2008 pour s'achever au printemps 2009. Le coût total s'élève à 1.417.852,94 €. Les travaux s'échelonnent sur deux exercices ; les dépenses seront imputées au Budget annexe Tourisme : exercice 2008, 1 030 000,00 € HT ; exercice 2009, 155 495,77 € HT.

#### III. EPIC – Office de Tourisme. Rapport moral.

Unanimité pour un rapport déjà adopté par le Comité de Direction de l'EPIC.

#### IV. EPIC – Office de Tourisme. Approbation des comptes.

Les Comptes de Gestion et Administratif sont adoptés.

#### V. EPIC – Office de Tourisme. Affectation des résultats.

Approbation.

#### VI. EPIC – Office de Tourisme. DM N°1 et 2.

Approbation des mouvements comptables.

#### VII. EPIC – Office de Tourisme. Cadences d'amortissement.

Approbation.

#### VIII. Emplois communaux. Avancements en grade.

Divers avancements de grade pour certains agents, en raison de leur ancienneté et de leur valeur professionnelle.

#### IX. Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

L'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement les mercredis et les vacances scolaires d'hiver, l'extension des horaires de l'Accueil Périscolaire, la reconduction de l'Ecole Multisports nécessitent la modification de la durée hebdomadaire d'un adjoint d'animation de 1ère classe et la création de deux postes d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet. D'autre part, une classe supplémentaire en petite section a été ouverte à l'école communale à la rentrée, ce qui a entraîné le recrutement d'une ATSEM. Le maire souligne que le déploiement de ces nouveaux services a un coût qui impliquera à terme un renforcement de la fiscalité locale.

#### X. Rapport annuel Prix et Qualité Eau et Assainissement.

Il est noté en particulier que le prix de l'eau est sensiblement en baisse par rapport à l'année précédente. Sur l'assainissement, le maire se félicite de la procédure expérimentale de l'épandage des boues en forêt.

#### XI. Nettoyage de la forêt (6ème phase).

Dans le cadre du programme de nettoyage de la forêt sinistrée, 6ème phase 2007, la surface réalisée est de 45ha 10a 46ca. Il est apparu que trois parcelles proches de 7ha 56a 60ca présentaient les mêmes caractéristiques Il convenait donc de prendre

un avenant au marché afin d'achever le programme.

#### XII. Forêt : aide à l'entretien.

Dans le cadre des aides allouées par le Ministère de l'Agriculture et l'Union Européenne, la Commune a bénéficié de subventions liées au nettoyage (7 tranches) et au reboisement (4 phases) de parcelles forestières sinistrées par la tempête de décembre 1999. Aussi, afin d'assurer la bonne levée des semis ou des plants, il fallait réaliser les premiers travaux d'entretien. Une demande de subvention est engagée (46 395,62 €) pour un coût prévisionnel de 57.994,53 €.

#### XIII. Assainissement. Traitement des boues. Plan de financement.

Deux subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général pour les travaux d'Aménagement à la Station d'Épuration de Maubuisson, la première pour la réhabilitation et l'extension du système d'épandage (150 000 €/HT) pour lesquels une aide de 60.000 € a été attribuée, la deuxième pour la mise en place d'une unité de traitement des boues (470.000 € HT). Une nouvelle aide a été sollicitée pour des travaux complémentaires au système d'épandage - Poste de Refoulement et clôture (75.000 €/HT) dont une subvention de 30.000 € a été attribuée.

#### XIV. Déviation courte de Maubuisson. Projet – subventions.

#### XV. Déviation courte de Maubuisson. Délégation de maîtrise d'ouvrage.

Lire par ailleurs.

#### XVI. CCLM. Rapport d'activité 2007.

Lecture et approbation du rapport annuel de l'EPCI, déjà adopté par son Conseil. A l'issue de cette communication, le maire fait part de la demande au Conseil Général de transformer l'ancienne voie ferrée reliant Lacanau-Carcans-Hourtin en piste cyclable.

#### XVII. Convention Commune – CCLM.

Au lendemain de l'installation à Carcans des services de la Communauté de Communes des Lacs Médocains, le remboursement de frais de photocopies et d'affranchissement est transféré au profit de la Commune.

#### XVIII. Installation classée. Enquête publique.

Une enquête publique a eu lieu cet été sur la demande des établissements Rochette, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un établissement spécialisé dans le sciage industriel, le stockage et le traitement du bois au 15, route de Hourtin. Avis favorable.

#### XIX. Bibliothèque publique. Demande de subvention.

La Bibliothèque incluse dans la restructuration de l'ancienne mairie est susceptible d'obtenir un financement complémentaire sur la réserve ministérielle, via le sénateur Xavier Pintat. L'opération porte sur la création d'une bibliothèque-médiathèque à aménager sur une partie de l'étagé. Un ascenseur sera installé. Estimation : 225.570 € HT.

#### Questions diverses

Henri SABAROT a rappelé qu'en dépit de promesse formulées par des responsables du ministère de l'Intérieur, les effectifs CRS ne seront présents sur les plages du littoral aquitain que du 1er juillet au 31 août. Il a regretté que la position des communes soit désormais affaiblie, à cause du défaut de solidarité de certaines d'entre-elles qui ont pris l'initiative d'ouvrir des baignades surveillées en dehors des périodes de présence des CRS. Il faut dès lors commencer à réfléchir sur de nouvelles formes d'organisations pour la surveillance des plages en 2009.

#### Délibérations adoptées à l'unanimité

### Une neuvième classe

L'école publique de Carcans a ouvert une neuvième classe pour accueillir dans les meilleures conditions un effectif sans cesse croissant, qui s'élève pour la rentrée 2008-2009 à 226 enfants.

Le texte complet des 3 séances est disponible en mairie.

## Séance du 14 octobre 2008

PRESENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Claude DALIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Florence LABATUT, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSES : Bernard LAGARDERE (pouvoir à Eloïse CHARIOT) ; Jean-François DARTIGUES (Patrick BERRON) ; Michel MOREAU (Robert DELIESSCHE).

### Ordre du jour

#### Approbation du PV de la séance du 4 juillet 2008. Approuvé Compte-rendu des décisions du maire

Petites dépenses courantes (mobiliers scolaires, graines de pin pour reboisement, réalisation d'un bardage...).

#### I. Budget principal Ville. DM N°3.

a) Vote d'un complément de crédits, nécessaire d'abord aux travaux accompagnant la très prochaine réalisation du Conseil Général, la «déviation courte de Maubuisson» ; ensuite à ceux liés aux travaux de la VC 210 (chemin de la Levade) ; enfin à ceux pour les travaux d'aménagement de l'avenue de Maubuisson. Ils prennent en compte la notification de recettes intervenues depuis le dernier Conseil.

b) Versement d'une subvention d'équipement à la section Tourisme en vue des travaux au Village de Vacances.

c) enregistrement de subventions : celle de l'Etat pour la bibliothèque (25.000 €), celles du Conseil Général pour l'agrandissement de l'école (11.000 €), pour le projet informatique à l'école (3.040 €), celle de la CAF - ALSH et périscolaire - (32.035 €).

#### II. Budget annexe Tourisme. DM N°1.

Prise en compte notamment de la subvention du FDAEC pour les travaux du Village de Vacances ; des intérêts liés au placement de trésorerie en comptes à terme et de l'emprunt complémentaire pour la réalisation des travaux du Village de Vacances, qui sont bien engagés.

#### III. Budget Tourisme. Placement de fonds.

Reconduction de deux comptes à terme auprès du Trésor Public, destinés à héberger avant emploi les excédents de ce Budget.

#### IV. Budget Forêt. DM N°2.

Enregistrement de subventions notifiées, liées au reprofilage de deux pistes. Félicitations aux représentants de l'ONF - MM Alvere et Laudoueineix - pour leur collaboration au regard des financements obtenus.

A cette occasion, le maire rappelle qu'en matière de finances publiques, les ajustements des budgets primitifs peuvent être opérés soit par décisions modificatives (DM) successives, soit par l'adoption d'un budget supplémentaire (BS). Présentation et vote d'un BS impliquant davantage de contraintes administratives, le choix est d'adopter une ou plusieurs DM, quelle que soit la nature des budgets.

#### V. Budget Forêt. DM N°2. Admission en non-valeur.

Des titres de recette ne pouvant être recouverts, des recettes prévues d'un montant de 8 256,13 € sont annulées.

#### VI. Budget Eau-Assainissement. DM N°2.

Prise en compte de frais d'entretien et d'une annulation de titre.

#### VII. Budget Camping. DM N°1.

Annulation de titre (700 €).

#### VIII. Modification de la délégation au maire pour les MAPA.

Une loi de 2007 simplifiant le droit, entraîne une nouvelle délibération pour autoriser le Maire à signer les avenants aux marchés qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

#### IX. Révision du Plan Local d'Urbanisme.

En vue de l'instauration du PLU, obligation est faite aux communes de mettre en œuvre une procédure de concertation pendant toute la durée de la révision du PLU.

Un débat au sein du Conseil sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) doit avoir lieu avant l'examen du projet de révision. Il s'accompa-

gnera d'une concertation avec les administrés, les associations et les personnes concernées, qui comportera une présentation par affichage, la mise à disposition d'un registre d'observations, une réunion publique et une information suivie.

Les demandes exprimées par les associations et autres personnes concernées seront examinées par la commission municipale compétente créée à cet effet.

#### X. Révision du Plan d'Occupation des Sols.

Le maire apporte des précisions sur l'intérêt de définir des règles d'urbanisme sur le périmètre de la ZAC de Maubuisson, dorénavant clôturée, de manière à répondre à des demandes d'aménagements ou d'extensions de constructions existantes, de façon à libérer de la SHON (Surface Hors Œuvre Nette). Il rappelle le contexte culturel et économique qui a conduit à mettre en œuvre cette ZAC, dont certains terrains ont fait l'objet de baux emphytéotiques (en général sur 60 ans) au profit d'organismes tels que la MGEN, Gironde Habitat, Oxygène... Le Plan d'Aménagement de la ZAC sera donc intégré dans le POS actuel.

#### XI. Travaux de reconstruction de la forêt. 4ème phase. Marchés.

Ce programme a fait l'objet d'une subvention d'un montant de 266.878,78 € pour 437ha, 31a.

Choix des entreprises effectuant les travaux afférents.

#### XIIa. Dénomination de la voie de la résidence de l'Escouarte.

Ce programme étant terminé et les logements livrés, il convenait de dénommer la voie unique desservant les habitations : «impasse du Palot».

#### XIIb. Dénomination de la voie du lotissement Les Fougères II.

De même, la voie principale s'intitulera «rue de l'Osmonde» et la petite rue adjacente «impasse de l'Aspidie».

#### XIII. Travaux d'aménagement (avenue de Maubuisson, place du Pôle). Avant-projet et demande de subventions.

Après lancement d'une consultation de maîtres d'œuvres pour réaliser les travaux d'aménagement de l'avenue de Maubuisson et de la place du Pôle à Maubuisson (opération estimée à 1.200.000 € HT), consultation des entreprises et demande de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et du Syndicat d'Electrification du Médoc.

#### XIV. Enfouissement de réseaux (route de Bordeaux). Etude technique.

Dans le cadre de la poursuite du réaménagement du centre Bourg, le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc est sollicité pour l'inscription d'une 1ère tranche de travaux d'enfouissement du réseau électrique situé route de Bordeaux.

#### XV. Avenant aux marchés (ancienne mairie).

Suite à des aléas techniques découverts en cours de chantier, il convenait de modifier certains marchés en cours par un avenant de 16.560,55 € TTC.

Sur l'ensemble du bâtiment, les délais de réalisation devaient être respectés. Ainsi, la salle de classe et les sanitaires extérieurs étaient prévus pour livraison aux alentours de la Toussaint ; la bibliothèque fin mars.

#### XVI. Assainissement (37° tranche, La Barrade). Avant-projet et demande de subventions.

Il s'agit de l'avant-dernière opération d'assainissement (675 000 € HT), la suivante devant être celle de la route de Hourtin. S'agissant des travaux de la route de Villeneuve, il est spécifié que l'opération est pratiquement terminée

#### XVIIa. Tarifs publics 2009 (taxe de séjour).

L'intérêt a été démontré de proposer, dans le cadre du développement du site Médoc Océan, des services et des tarifs touristiques harmonieux et comparables au niveau des trois communes de Carcans, Hourtin, Lacanau). En conséquence et compte tenu du contexte socio-économique, les tarifs resteront inchangés en 2009.

*Lire la suite en page 6*

# L'ALSH au service de tous



*Monitrices et moniteurs savent alterner activités sportives et culturelles au sein d'installations adaptées*

Cet été, le centre de loisir (ALSH) avait pour fil conducteur la découverte des pays du monde. Les enfants ont donc pu s'initier à de nouvelles activités axées sur la découverte d'autres cultures. Exemple : la visite du parc zoologique de La Teste. La saison s'est conclue sur un spectacle coloré et animé proposé à l'ensemble des parents et des familles. L'équipe d'animation a su faire preuve de créati-

tivité et d'originalité pour faire de 2008 une réussite et permettre aux enfants de passer d'agréables vacances. La Municipalité remercie l'ensemble de ses partenaires, associatifs, privés et institutionnels, qui ont participé au succès.

## **Contrat Enfance-Jeunesse Signature du volet Enfance**

Lors de sa séance du 14 octobre, le Conseil Municipal a approuvé à l'unani-

mité le volet Enfance du Contrat Enfance Jeunesse, qui sera signé très prochainement avec la CAF et la MSA.

Ce contrat d'objectif et de cofinancement permet de pérenniser et de développer de nouvelles structures en direction de la jeunesse et de l'enfance.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notamment l'ouverture de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement les mercredis et durant les vacances d'hivers.

### **XVIIb. Tarifs publics 2009 (services touristiques, camping, caravaning).**

Les frais de fonctionnement du camping sont prévisibles à la hausse, compte tenu de l'évolution des charges courantes, des rémunérations à comptabiliser désormais sur 12 mois, mais aussi d'une augmentation des dépenses de personnels saisonniers pour pallier la pénurie annoncée des effectifs des CRS. En conséquence, les tarifs sont inchangés en basse et moyenne saisons et augmentent de 2 % en haute saison.

### **XVIII. Avenant au contrat Enfance – Jeunesse.**

Le Contrat Enfance Jeunesse fusionnant les anciens Contrats Enfance et Contrats Temps Libres Jeunes, il s'avère nécessaire d'intégrer au CEJ, le volet «enfance».

### **XIX. Dénomination de la ville «commune touristique».**

Des démarches seront effectuées pour obtenir la dénomination de commune touristique, préalable indispensable pour prétendre ultérieurement au label «station classée» qui permet de bénéficier d'avantages spécifiques notamment, financiers.

### **XX. Droit de pêche sur le lac (AAPPMA).**

Renouvellement de ce droit au bénéfice de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Carcans (A.A.P.P.M.A.C.).

### **XXI. Délégués à l'association des communes forestières de la Gironde.**

Titulaire Henri Sabarot, suppléant Bernard Lagardère.

### **XXII. Syndicat intercommunal de transport scolaire de Pauillac.** Titulaire Patrick Meiffren, suppléante Corinne Charrier.

### **Questions diverses**

**Agence postale.** La Poste se dégageant pour tenir l'agence de Maubuisson pendant les trois mois d'été, il lui est proposé d'affecter un agent communal, sous réserve d'une compensation financière. Pour maintenir un service de qualité, la municipalité est invitée à mener une réflexion globale, d'autant que la fermeture le samedi ne convient pas, même en période creuse.

**L'avis des touristes.** Une synthèse des lettres de réclamations, de suggestions et de félicitations, formulées par les vacanciers auprès de l'Office de Tourisme est communiquée ; la quantité de formulaires recueillie est comparable à celle de 2007, la différence réside essentiellement en la diversité des sujets abordés, avec une insistance sur l'état des pistes cyclables.

**Délibérations adoptées à l'unanimité**